

INFORMATIONS PRATIQUES

Les dossiers de candidatures sont à récupérer auprès du secrétariat.

Horaires d'ouverture :

- *Lundi & jeudi*
07h45 – 12h30
13h30 – 17h30
- *Mardi & vendredi*
08h45 – 12h30
13h30 – 17h30
- *Mercredi*
07h45 – 12h40

Téléphone secrétariat :

02.98.45.16.91

Téléphone Vie Scolaire:

02.98.45.16.91

Téléphone Internat :

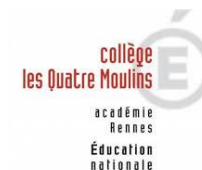
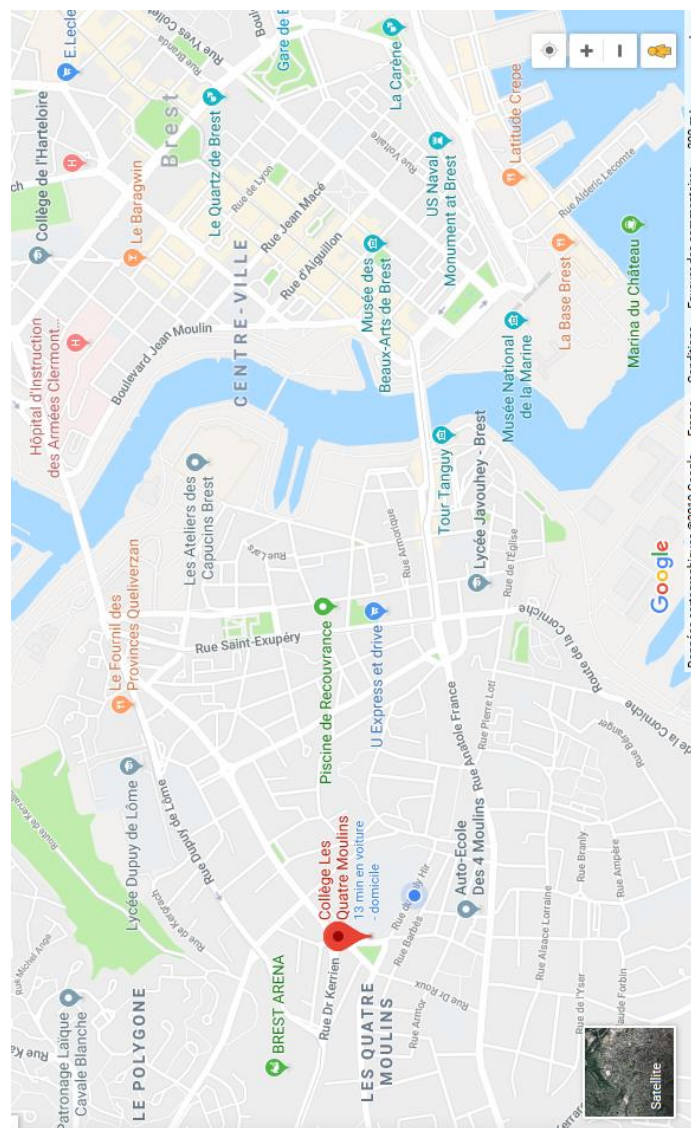
06.60.35.64.60

Email :

ce.0291824a@ac-rennes.fr

viescolaire.0291824a@ac-rennes.fr

LOCALISATION



COLLÈGE LES QUATRE MOULINS L'INTERNAT



*Place de Roscanvel
29200 BREST*

www.collegelesquatremoulins-brest.ac-rennes.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le collège Les Quatre Moulins dispose depuis la rentrée 2011, d'un internat de 39 places dont 20 places pour les filles et 19 places pour les garçons.

❖ Public accueilli

L'internat est composé uniquement d'élèves ayant des options spécifiques telles que :

- Section sportive natation,
- Section sportive gymnastique,
- Section internationale espagnole,
- Classe à Horaires Aménagés Arts Dramatiques,
- Classe à Horaires Aménagés Musique ou Danse au Collège Anna Marly.

L'internat est un lieu de vie collective dans un cadre adapté et rénové afin de placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire mais aussi pour leur bien être. Des assistants d'éducation sont présents chaque soir pour les accompagner dans leur quotidien.



CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait sur dossier ainsi que sur entretien. Le dossier d'admission est à retirer le jour de la porte ouverte ; le 22 mars 2019 à 17h30 ou à partir du 25 mars en contactant le secrétariat. Un entretien avec les candidats aura lieu courant mai. En ce qui concerne les sections sportives, le recrutement s'opère conjointement avec les clubs suivants :

- Le Club Nautique Brestois (Natation),
- La Légion Saint-Pierre (Gymnastique).

La commission d'admission se réunit début juin et l'admission définitive est prononcée par Madame La Directrice d'Académie.



FINANCEMENT

Le coût annuel de l'internat s'élève à 1680 euros pour l'année civile 2019.

Une prime à l'internat est versée aux familles des élèves boursiers. Cette prime est attribuée de façon automatique, la famille n'aura donc aucun dossier à constituer, si ce n'est la demande de bourse de collège à déposer au mois de septembre. Cette prime est attribuée en trois fois par déduction sur la facture des frais de l'internat.

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

Les internes sont hébergés en chambre triple, équipée chacune d'une salle de bain et de sanitaire (séparé), d'un espace de travail et d'une armoire individuelle.

ESPACES

L'internat se divise en différents espaces tels que :

- L'espace de travail, composé de deux salles d'étude et d'une salle informatique.
- L'espace de lecture, doté d'une bibliothèque.
- L'espace détente, équipée d'une télévision.

Cet espace est aussi muni d'un micro-ondes, d'une bouilloire, d'un frigidaire et d'un point d'eau.



HORAIRES & FONCTIONNEMENT

L'internat accueille les élèves du lundi matin au vendredi soir. Le lever des élèves varient en fonction des différentes options ou des entraînements. Le petit-déjeuner se prend dans l'espace détente à partir de 6h10, tandis que le repas du soir a lieu au self à 19h. Le coucher se fait à 21h30 après avoir rendu les téléphones portables. Des sorties (libres ou encadrées) ont lieu les mercredis ainsi que des repas à thème (raclette, pizza, barbecue, etc).